PORTRAIT D'ENTREPRENEUR

Photo : Agro Novae

Agro'Novae industrie

relève les défis énergétiques avec ingéniosité et flexibilité

Crise énergétique et hausse des prix ! Le défi est posé aux industriels responsables : comment maintenir une production de qualité sans répercuter intégralement la hausse des coûts sur le consommateur final ? Comment moins dépendre des fluctuations de la conjoncture pour mieux piloter son activité ? Yves Faure, dirigeant fondateur d'Agro'Novae, manufacture fabriquant des confitures et compotes Bio sous la marque « Les Comtes de Provence », met en ordre de marche son entreprise. Détail du plan de bataille !

Fidèle à ses valeurs responsables et solidaires, Yves Faure s'engage depuis plus de 3 décennies à offrir un produit de qualité, bio, commercialisé en grande distribution, à un prix accessible au grand public. Face à la nouvelle équation de ces derniers mois amenée par la crise énergétique et l'inflation, il n'a pas hésité à mettre toutes les variables dans la balance pour garder une valeur inchangée : celle du prix final.

Le prévisionnel laissait supposer une multiplication par 10 des coûts liés aux dépenses d'électricité et de gaz.

Alors, pour faire face, le dirigeant a décidé de s'attaquer à sa consommation d'énergies et de réduire l'impact de son activité sur l'environnement. Consommer moins à défaut de consommer moins cher !

La réduction de la consommation de gaz

Yves Faure et son directeur industriel, Étienne Dufrenoy s'orientent vers une optimisation des process industriels de leur entreprise.

Ils innovent au sein de l'atelier de production en installant des échangeurs thermiques. Ce procédé permet de récupérer la chaleur fatale pour la réutiliser utilement sur les points consommateurs de calories (eaux de nettoyage ou circuit de préchauffage des chaudières par exemple), dans une boucle fermée.

La réorganisation des temps de travail sur la production

Depuis cet automne également, Yves Faure a réorganisé le planning hebdomadaire des équipes de production en instaurant la semaine de 4 jours auprès de salariés enthousiastes : en effet, les heures effectuées en temps normal sur le 5e jour de travail de la semaine sont réparties sur les 4 jours restants. Cela fait effectivement des grandes journées de travail de 10 heures mais payées en heures supplémentaires (majorées de 25%) à partir de la 36e heure et assorties d'une prime de flexibilité. Avantage supplémentaire : cette nouvelle organisation permet de consacrer une journée par semaine à la maintenance des machines et des bâtiments de l'entreprise et d'en améliorer ainsi la productivité et la fiabilité. Indispensable dans une entreprise de production industrielle qui doit livrer ses clients de la grande distribution à J+5, tout au long de l'année !

L'auto-consommation électrique pour réduire sa dépendance énergétique

Fin 2022, des panneaux photovoltaïques producteurs d'électricité ont été installés sur le toit de l'unité industrielle et Agro'Novae couvre désormais environ 20% de ses besoins en autoproduction. Une première tranche qui sera suivie en 2023 par une deuxième, avec à la clé un objectif de 40 à 50% d'autoproduction, grâce à la couverture d'un tiers de la toiture de l'entreprise (soit environ 1800 m²).

Pour respecter sa politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale, Agro'Novae a mandaté pour ces travaux une entreprise de proximité (Sebalyo Solar - 04) dans une logique de dynamisation du tissu économique local et de partage de la valeur ajoutée créée.

Implication de l'ensemble du personnel

L'ensemble de ces investissements a été accompagné d'une stratégie managériale responsable. Le personnel est pleinement impliqué et accompagné dans l'application de nouvelles mesures d'économie : le chauffage des bureaux est régulé sur 19°, la zone de production n'est plus chauffée mais l'entreprise a investi dans des tenues adaptées pour les salariés, les portes sont scrupuleusement refermées, etc. !

L'entreprise

- Manufacture installée depuis 1992 sur l'Espace Saint-Pierre de Peyruis.
- Fabrication des confitures « Comtes de Provence », leader en France des confitures bio de grande distribution
- Réalise 30% de ses ventes à l'exportation
- Certifiée PME+
- Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) décerné par l'État en reconnaissance d'un savoir-faire d'excellence à la française

Pour rendre concrets les résultats de ces efforts et les encourager, l'entreprise joue sur la transparence de l'information et la pédagogie. En temps réel, les économies réalisées sont communiquées sur les panneaux d'affichage, les écrans de production, lors de réunions ou d'échanges informels : plutôt que de subir des contraintes, les collaborateurs deviennent ainsi acteurs de la stratégie énergétique.

Quand tradition rime avec innovation…

Face aux défis actuels, Yves Faure démontre toutefois avec pugnacité que qualité et tradition peuvent rimer avec innovation et productivité. Si l'on retrouve dans ses recettes de confitures et desserts de fruits le goût de la tradition d'antan, il prouve qu'il n'est pas incompatible pour autant d'innover dans son processus de production industrielle pour toujours mieux respecter le consommateur et l'environnement. Et faire vivre la tradition avec son temps !

Agro'Novae Industrie démontre ainsi que la conscience environnementale et sociétale n'est pas réservée aux grands groupes, et que chaque PME-PMI peut trouver le moyen de contribuer au respect de l'environnement et du consommateur. Un exemple inspirant !

Interview de Yves Faure, président d'Agro'Novae

Photo : Agro'Novae

« En 2022, Il y avait une véritable urgence face à l'envolée des coûts liés aux dépenses d'électricité et de gaz. Les contrats de l'entreprise avec mon fournisseur Engie arrivaient en effet à terme au 31 décembre 2022 avec des propositions tarifaires 2023 multipliées par 8 et 10 ! Il fallait donc réagir vite ! J'ai commencé par l'installation d'échangeurs thermiques nous permettant de récupérer une très grande partie de la chaleur fatale de l'usine. Autre action déterminante: j'ai réorganisé totalement le planning hebdomadaire des équipes de production. En supprimant une journée de production par semaine le lundi, on économise une journée de dépense énergétique via un long week-end d'arrêt du process technique. Côté salariés, la modification a été plébiscitée par les équipes de production en ces temps d'inflation et de réduction du pouvoir d'achat et ce "plus" complète l'utilisation des primes de partage de la valeur.

L'entreprise est gagnante aussi, car le coût des heures supplémentaires reste minime par rapport à la hausse des coûts de l'énergie.

Grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'unité industrielle et à l'implication des équipes dans l'application des nouvelles mesures d'économie, l'entreprise peut se féliciter d'une réduction de 34% de sa consommation de gaz et de 25% de celle d'électricité ! Mais des inquiétudes demeurent, notamment relatives aux aides de l'État qui tardent à se mettre en place ou ne répondent pas toujours à la réalité du « terrain. Je déplore ces difficultés qui viennent encore compliquer le pilotage de mon entreprise, dans des temps marqués par une instabilité sur de nombreux postes et notamment l'approvisionnement et les prix des matières premières… et le coût exorbitant du transport. Même pour une PME ayant une politique RSE structurée, membre de la French Fab et aidée par BPI France et ses banques, un équilibre doit être trouvé entre les nécessaires investissements en matière de transition écologique et les investissements industriels impératifs qui doivent être menés sur l'outil de production. »

NOS ESPACES À VOTRE DISPOSITION

Pour vos réunions ou formations, des salles équipées, adaptées à vos besoins !

• Digne-les-Bains • Manosque •
• Sainte-Tulle •

www.digne.cci.fr